

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 541

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Petit Courrier de nos Lectrices

**Coopératrice fervente à Sylvie (No 539).** — Madame ou Mademoiselle, vous avez eu une phrase parfaitement juste sur ceux des grands magasins qui se contentent de gagner de l'argent, mais je m'attendais à ce que vous mettiez là en évidence la Coopérative, et je suis désappointé de devoir de nouveau revenir sur cette question, moi que cela gêne tellement d'écrire. Pourquoi donc nous ignorez ainsi délibérément quand vous parlez « d'entreprises commerciales collectives » nous qui fonctionnons justement, comme on le répète dans tous nos journaux coopératifs dans l'intérêt de la collectivité ? Et, puis, si toutes les œuvres sociales que vous mentionnez créées pour les employés des grands magasins parisiens sont très belles, certes, ne pensez-vous pas qu'il est plus beau encore, comme cela est le cas pour nous coopérative, d'être chez nous, dans nos œuvres sociales, au lieu de les devoir à la générosité d'un patron ?

**Jacqueline S. à Sylvie (Genève).** — Voulez-vous me pardonner ma franchise ? car je me sens un peu l'enfant terrible de ce Petit Courrier ! mais ne croyez-vous pas que cette méfiance instinctive des grands magasins, dont vous n'êtes pas exempte, malgré vos efforts de documentation impartiale, a pour cause un sentiment inconscient d'antisémitisme ? La plupart des grands magasins étant dirigés par des Juifs. Alors... vous voyez ce que peut valoir un sentiment ainsi fondé.

**Chercheuse (M.-J.).** — Le problème soulevé par une maîtresse de maison est intéressant. Des jeunes filles, encore mineures, sont employées dans des ménages et peuvent, par maladresse, négligence, ou par suite de circonstances fortuites, causer des préjudices plus ou moins graves à leur employeur. Cela va de la perte de clés, du bris de vaisselle à l'inconscience d'appareils électriques sous tension, aux lésions corporelles (enfants qu'on laisse tomber). Un juriste serait

mieux que moi, à même de dire comment nos lois et notre jurisprudence donnent une solution à ces problèmes.

En attendant cet avis autorisé, voici les réflexions qui me sont venues à l'esprit. En engageant une jeune fille mineure, une maîtresse de maison doit accepter de couvrir les risques que l'inexpérience, le manque de maturité peuvent lui faire courir. La maîtresse de maison devra toujours chercher jusqu'à quel point elle pourra confier des responsabilités à son employée.

Dans le cas des clés perdues, la jeune fille mérite une réprimande pour son étourderie, mais sa maîtresse doit surtout chercher à insister sur le côté éducatif de cette expérience et tâcher de faire comprendre une fois pour toute la responsabilité que la jeune fille accepte en prenant des clés. La retenue de la totalité des frais de remplacement des clés sur le gage ne me paraît pas justifiée. Peut-être, une petite contribution gravée-entée mieux la leçon dans l'esprit de la jeune fille, mais il faut tâcher de bien lui faire comprendre la raison de cette retenue, et éviter qu'elle ne soit une occasion de rancœur.

**Une deuxième maîtresse de maison à la première (No 540).** — La question que vous posez m'intéresse énormément et mon tour de main même ordre ou à peu près : estimez-vous que je dois laisser à ma jeune bonne le montant des timbres-escompte, etc. qui me sont remis par des commerçants pour des enveloppes de ménage ? Jusqu'à présent, jeune mariée, j'ai toujours fait mes courses moi-même et apprêté ces timbres-escompte, qui m'ont parfois fait ajouter à mon ménage, bien des suppléments fort appréciables, mais maintenant, mes circonstances de vie et de famille ayant changé, j'ai dû engager une employée de maison, et celle-ci me réclame ces timbres escompte comme son dû. Ce n'est pourtant pas elle qui fournit l'argent avec lequel sont payés ces enveloppes ! et sa prétention bris de vaisselle et l'inconscience d'appareils électriques sous tension, aux lésions corporelles (enfants qu'on laisse tomber). Un juriste serait

réat, aux Universités, les mêmes possibilités d'instruction que pour l'homme. Après 1920, enfin, les jeunes filles bénéficient de toutes les écoles possibles, de l'enseignement préscolaire, postcolaire, parascolaire, des groupements de jeunesse, éclairées, etc.

L'enseignement actuel des jeunes filles ne tient cependant pas suffisamment compte ni de l'éducation de la mère ni de celle de la citoyenne. Le service civil des jeunes filles que l'on étudie pourra pour remédier à ces lacunes. N'oublions pas que la femme doit être préparée à la fois pour le mariage et pour le célibat. Nos filles et nos petites-filles vont continuer à travailler à l'émancipation de la femme, car, Vinet l'a dit : « pour que l'homme vaille son prix, il faut que la femme aussi vaille le sien ».

L'après-midi, sous la présidence de Mme Baraud, présidente de l'Association pour le costume vaudois, M. F. Gilliard, architecte à Lausanne, a lancé un vibrant appel en faveur du retour à la tradition vivante et saine, à l'ordre et à l'harmonie. L'architecture est le miroir fidèle de la civilisation ; si elle nous montre des images qui nous choquent, c'est que notre civilisation présente de la brutalité, du désordre, de déséquilibre. L'architecture rurale est née du bon sens paysan ; elle est diverse, multiple. La route dans ce domaine joue un grand rôle d'uniformisation et de banalisation ; la route, qui apporte beaucoup, a emporté avec elle l'âme du village, et la radio achève la standardisation. M. Gilliard a évoqué les maisons de Lavaux, bâties pour la cave et le pressoir, les solides chalets du Pays d'Enhaud, érigés à la seule gloire de Dieu, les grandes maisons cossues de La Côte, devant un large horizon, qui s'étalent le long de la route, les toits rouges du Gros de Vaud, couvrant le rural et le logement. Tout cela est menacé. Où se trouve le remède ? Dans les lois, les commissions de spécialistes ? La réglementation ne peut pas grand chose. Le désordre est là, qui est en nous tous ; il faut retrouver la tradition en nous-mêmes et dans la vie de famille.

On entendit encore Mme Gillibert-Randin, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, qui adressa un appel à la solidarité paysanne. Et l'après-midi se termina par des déclamations très justes de ton de Mlle Lisette Décombaz, portant costume vaudois, des chants exécutés avec goût par « le Cyclemen », groupe des Vaudoises de Roche, dirigé par M. G. A. Cherix. Un thé animé a terminé cette journée, qui a été fort réussie et dont l'intérêt a été très vif.

S. B.

## Les Expositions

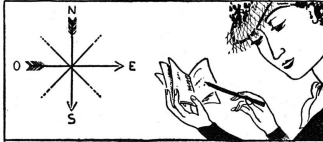
### Une exposition féminine à Neuchâtel

Dans un modeste bâtiment de la vieille ville, face au bel Hôtel des Halles merveilleusement restauré, un nouveau groupement d'artistes, les Compagnons de la Guilde des Arts, ont exposé en février les œuvres de seize femmes peintres et sculpteurs.

Ce qui et entraînant ensemble a été heureusement mis sous l'égide de la meilleure femme peintre neuchâteloise, la regrettée Madeleine Woog, de qui trois toiles douces et intimes rappellent la mémoire. De même esprit sont deux prenantes études de Mme Goering, tandis que deux épouses de peintres, Mme Jeanne Barraud et Mme Albert Locca (en peinture : Marguerite Pellet) exposent des natures mortes amples et sûres ; c'est ici le point le plus attrayant de l'exposition, par son effet de surprise et une aisance magistrale. Mais on ne saurait assez dire les mérites de Mme Sarah Jeanot, paysagiste, de Mme Alice Perronod aux papiers découpés proprement enchantés, de Mme Alice Peillon, sculpteur pleine d'humour et pastelliste fine et évocatrice. On reconnaît au premier coup d'oeil les fleurs de Mme Hélène Clottu, alors qu'on n'attribue pas dès l'abord à Mlle Marcelle Schinz tous les petits paysages à l'huile qu'elle expose, tant certains ont d'allant et de nouveauté.

Parmi les nouvelles venues, Mlle Christine de Steiger surprend par ses aquarelles rappelant de vieilles estampes suisses, et Mlle Yvonne Reinwald dessine et peint la figure avec caractère. Mlle Denyse Michel manque un peu de personnalité dans ses petits paysages.

Une belle cohorte de jeunes, deux sœurs encore, Mlles Isabel et Marthe-U. Huguenin, aux natures mortes délicatées, Mlle Denise Lombard qui débutant dans la petite sculpture conquiert le droit d'y persévérer tout en s'affirmant en peinture, Mlle Marie-Claire Bodinier, enfin, qui manifeste autant d'aptitude dans les petites gouaches, des danseurs que dans une nature morte aux précieuses matières. M. J. W.



### Garnet de la Quinzaine

**Samedi 4 mars :** LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Pâtisserie Girod, 8, Terreaux, 15 h. : *Le Label. De l'importance des achats dans la vie économique*, causerie par Mlle Jane Jacot.

**Dimanche 5 mars :** GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux : 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales romandes: *Le service social psychiatrique*.

**Lundi 6 mars :** GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite: *Le bon et le mauvais cinéma*, discussions par groupes (« Round Table ») 1<sup>re</sup> table: *Le cinéma éducatif et l'enfance*; 2<sup>me</sup> table: *Le cinéma récréatif et l'enfance*; 3<sup>me</sup> table: *L'influence des films sur la jeunesse*; 4<sup>me</sup> table: *Le film pour adultes: moralité publique et censure*.

**Mardi 7 mars :** GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: *Impressions d'une Genevoise en Tchecoslovaquie*, causerie par Mlle Fassinio-Auvergne, avec projections lumineuses et chants tchèques. (Séance donnée sous les auspices d'un Comité féminin en faveur des réfugiés tchèques).

**Jeu 9 mars :** SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, et Société Suisse-romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: *La paix et l'éducation nationale*, causerie par Radio par Mlle M. Nobs, secrétaire générale de l'Union Mondiale de la Femme pour la concorde internationale.

**Vendredi 10 mars :** GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée générale de la Section de Lecture. Rapports. *Baudelaire, le poète et l'homme*, causerie par Mlle Cecile Combes.

Id. id. Union des Travailleurs sociaux, Taverne sans alcool de Plainpalais, 18 h. précises: Séance mensuelle.

Id. id. Association pour le Suffrage féminin, Taverne sans alcool de Plainpalais, 20 h. 30:

*Soucis et responsabilités économiques des femmes. IV. Pourquoi la vie actuelle est-elle chère ? Comment pouvons-nous y remédier ?* causerie suivie de discussion par Mlles M. Ginsberg, Cartes à l'entrée: 1 fr.

**Dimanche 12 mars :** GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, sur des œuvres sociales romandes: *Les consultations matrimoniales*.

**Lundi 15 mars :** GENÈVE: Soroptmist-Club, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités.

**Mercredi 15 mars :** GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

**Vendredi 17 mars :** GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, Taverne sans alcool de Plainpalais, 20 h. 30: *Soucis et responsabilités économiques des femmes. V. Pouvons-nous nous passer les uns des autres ? comme nations ? et comme individus ?* Causerie suivie de discussion par Mlle Marie Ginsberg, Cartes à l'entrée: 1 fr.

Id. NEUCHÂTEL: Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant sans alcool, 20 h. 15: *Impressions de voyage dans le Proche-Orient*, causerie avec projections lumineuses par Mlle Marg. Robert.

*Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Sorot, Genève.*

**SIERRE** Son climat sec, sa remarquable luminosité. Centre d'excursions et de jolies promenades.

**Grande Pension VILLA BAUR**, à 12 minutes de la gare. Repos, détachement, convalescence. Séjours à prix fixe, tout compris : 7 jours Frs. 56.— 9 jours Frs. 69.— 14 jours Frs. 102.— 21 jours Frs. 145.—

Appartement meublé par mois. Sur désir régime végétarien ou autre. Téléphone 5 10 08 — Prospectus

Mme ZUFFEREY-BAUR.

## The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

*Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde*  
(Texte anglais et français)

**Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes**

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. suisses  
6,50 francs suisses  
12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.



**La Maison de la Laine** et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 45.951

Explications gratuites de Mme V. Renaud

### Une belle chevelure

**Un visage frais et rosé**

grâce aux **PRODUITS PASCHE** les plus anciens et les plus appréciés.

**Produits capillaires - Produits de beauté**

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

## INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 5 13 47

Les échantillons **Cold cream, crème de jour, crème citron**, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'**INSTITUT PASCHE** forme en tout temps des élèves. **Demandez nos nouvelles conditions.** Nous cherchons **voyageuses** à la commission présent bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

# BEURRE FONDU

à fr. 3.40 le kg.

VENTE RÉCLAME DANS

## TOUTES LES LAITIÈRES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité